

Le ministère de l'Agriculture enquête sur la viande bleue

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3976 - Mardi 20 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Saisie de munitions de guerre sur des trafiquants de drogue

Page 24



Audiovisuel/Tout en promettant de l'ordre dans le secteur

Benhamadi veut mettre fin au «chaos productif»

Page 2

La trêve aussi est un combat

Par Mohamed Habili

Avec bien des violations de part et d'autre, mais surtout l' " erreur " de tir de l'aviation de la coalition qui s'était soldée par de lourdes pertes syriennes à Deir-Ezzour dans les parages de l'aéroport, la trêve à la suite de l'accord russo-américain est parvenue au terme de sa première semaine, sans qu'aucune annonce ne soit faite impliquant qu'elle n'était pas renouvelable. On n'a entendu non plus aucune voix autorisée disant explicitement qu'elle se reconduisait, et de quelle rallonge. Il a bien été question une fois d'une prolongation de quarante-huit heures, mais cela, c'était avant le massacre de Deir-Ezzour, que l'Etat islamique a exploité sur-le-champ en reprenant des positions à une formation syrienne décimée. On retiendra que c'est pendant cette cessation des combats que les Américains s'en sont pris pour la première fois à l'armée syrienne, et pas n'importe comment, en leur portant un coup que sans doute ni elle ni ses alliés ne sont près d'oublier. L'accord spécifiait, du moins pour ce que nous en savons, les Américains refusant obstinément qu'il soit publié avec l'intégralité de ses clauses, que passé la première semaine de la trêve, et pour autant qu'elle ait été respectée, ces deux parrains passaient à l'étape suivante, consistant dans la coordination de leurs actions contre les groupes terroristes, c'est-à-dire contre Daech et Front Nosra, rebaptisé Fath Echam peu avant et comme dans la perspective de ce qui allait suivre.

Suite en page 3

Bensalah devant les sénateurs français à Paris

«L'islamophobie, un nouveau visage de l'extrémisme»



Ph/D. R.

Alger et Paris renouent avec le dialogue à travers le 1^{er} Forum algéro-français de haut niveau entre le Conseil de la nation et le Sénat français, ouvert hier à Paris. A cette occasion, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a évoqué plusieurs questions notamment la coopération économique, la menace sécuritaire au Sahel et l'islamophobie qu'il a qualifiée de nouveau visage de «l'extrémisme qui alimente le terrorisme». Lire page 3

Le ministre de l'Agriculture, Abdeslam Chelghoum, hier à Béjaïa

La production de la poudre de lait en objectif

Page 4

Musique

Le festival du rai sera maintenu à Sidi Bel-Abbès

Page 13

Putréfaction de la chair du mouton de l'Aïd

Le ministère de l'Agriculture enquête sur la viande bleue

■ Cette année, et quelques heures seulement après l'abattage de leurs moutons, plusieurs familles ont constaté un état de pourriture très avancé sur les carcasses. Ce phénomène relance à nouveau le débat sur les techniques d'engraissement du bétail.

Par Meriem Benchaouia

Faut-il s'inquiéter des nombreuses affaires de putréfaction des viandes ayant fait la Une de la presse nationale au lendemain de l'Aïd Al-Adha ? Comment se fait-il pour que, quelques heures seulement après le « sacrifice », plusieurs familles se soient trouvées contraintes de jeter les carcasses de leurs bêtes, déjà dans un état de pourriture très avancé ? Nombreuses, en effet, ont été les familles à déclarer des anomalies flagrantes sur l'état sanitaire de la viande des abattages. Quelques heures après avoir découpé la carcasse et l'avoir congelée, plusieurs d'entre eux ont découvert que la viande virait à la couleur verte ou bleue. De même que des odeurs nauséabondes s'en dégagent. Les réseaux sociaux se sont d'ailleurs fait écho en partageant plusieurs vidéos montrant les témoignages de familles révoltées et alarmées. Ces « affaires de dégradation des viandes » qui ont fait l'actualité ces derniers jours, relancent à nouveau le débat sur l'alimentation du bétail. Plusieurs voix se sont, en effet, levées pour lier ce phénomène au recours par certains éleveurs à des produits d'alimentation prohibés pour les moutons.

Interpellés à ce sujet, le ministère de l'Agriculture est enfin sorti de son mutisme pour faire la lumière sur cette affaire qui a fait le buzz. En effet, les services vétérinaires du ministère de l'Agriculture ont ouvert une enquête en collaboration avec la Gendarmerie nationale pour connaître les causes de la putréfaction de la viande de moutons sacrifiés à l'occasion de l'Aïd el Adha. Dans plusieurs wilayas du pays, des citoyens ont informé les services vétérinaires d'un phénomène de putréfaction de la viande de moutons sacrifiés, constaté dès le deuxième jour de cette fête. «Après avoir appelé les inspections vétérinaires de toutes les wilayas du pays pour avoir le feedback de la situation, nous avons ouvert une enquête en collaboration avec la police et la Gendarmerie nationale», précise le directeur des services vétérinaires du ministère, Karim Boughalem. Les services vétérinaires ont alors effectué des prélèvements au niveau du laboratoire central vétérinaire, alors que d'autres échantillons ont été envoyés aux laboratoires de la Gendarmerie nationale qui sont beaucoup plus performants, affirme le même responsable. Selon lui, ce phénomène de dégradation précoce de la viande n'a pas été relevé dans certaines wilayas telles El Bayadh,



Ph/D. R.

Djelfa, Tébessa, Jijel et Sétif, mais il a été signalé notamment à Alger, Boumerdès, Chlef, Constantine et Blida. «Il ne s'agit pas d'un phénomène national», observe M. Boughalem. Par ailleurs, il a fait savoir que près de 2 000 vétérinaires avaient été mobilisés durant l'Aïd el Adha, au niveau des abattoirs et dans des quartiers de certaines communes : «Rien n'a été signalé. Ce qui nous fait dire qu'on peut écarter l'existence d'une maladie anima-

le». Néanmoins, le même responsable fait part des conditions climatiques ayant caractérisé les deux jours de l'Aïd, à savoir la chaleur et un taux d'humidité assez élevés, ainsi que des conditions d'hygiène inappropriées dans certains endroits. «Ces conditions pourraient être à l'origine de la putréfaction de la viande», estime-t-il mais sans exclure la probabilité d'existence d'autres facteurs. A ce propos, il a avancé que le ministère atten-

dait les résultats des analyses des laboratoires de la Gendarmerie nationale, qui seront rendus publics. Il a ajouté que les cas de putréfaction enregistrés à ce jour reflétaient un phénomène circonscrit en zones et en nombre, précisant que le nombre d'animaux sacrifiés à l'Aïd el Adha de cette année a atteint les 4,5 millions de têtes.

M. B.

Audiovisuel/Tout en promettant de l'ordre dans le secteur Benhamadi veut mettre fin au «chaos productif»

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Zouaoui Benhamadi, qui estime qu'il est plus que jamais nécessaire de mettre de l'ordre dans le paysage audiovisuel national, marqué, dit-il, par une sorte de «chaos productif», rassure que son autorité est «totalement indépendante», elle «n'a pas de hiérarchie et ne dépend de personne». Pour le responsable de l'ARAV, «il est plus que nécessaire de mettre de l'ordre dans le secteur de l'audiovisuel en Algérie, conformément aux lois en vigueur et au cahier des charges afin de rationaliser ce secteur». Zouaoui Benhamadi, invité de la Radio nationale, tient à dire que l'ARAV est «totalement indépendante». Il en veut pour preuve qu'«elle n'a pas de hiérarchie et qu'elle ne dépend de personne». «La volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, était de faire de cette Autorité une institution indépendante», dira-t-il. «L'ARAV ne dépend de personne et fait partie de l'autorité de l'Etat qui s'exerce indépendamment du pouvoir exécutif et des autres formes d'orientations ou de pressions...», rassure-t-il encore. En outre, l'invité de la rédaction de la Chaîne III précise que l'ARAV ne peut être considérée ni comme un gendarme, ni comme un arbitre (...), son travail va dans le sens du renforcement de l'expression démocratique et non dans la limitation de la parole. «Pour le reste, l'Algérie dispose de lois dans divers



Zouaoui Benhamadi, un professionnel des médias

domaines, notamment contre la diffamation, l'atteinte à la sécurité du pays ou la protection de l'enfance», dira-t-il. «L'ARAV ne saurait se substituer à la justice, mais elle demeure un instrument au service de la justice», explique encore Benhamadi, précisant toutefois que l'Autorité qu'il préside a le droit de porter un jugement sur tout ce qui se diffuse et a aussi le devoir de parvenir à contribuer à la fabrication des programmes, notamment en ce qui concerne l'enfance, la religion, la culture... Soulignant que la loi ne fait pas de différence entre les chaînes de télévision relevant des secteurs public ou privé, le président

de l'ARAV souligne que le cahier des charges sur l'audiovisuel prévoit une «mise à niveau devant s'opérer dans les prochains mois, dans le but de mettre toutes les chaînes sur un pied d'égalité». «Les chaînes TV qui existent déjà vont devoir se conformer au cahier des charges et refaire ainsi le parcours pour devenir des chaînes à la fois légales et avec une adresse définie tout

en les soumettant aux lois du pays que ce soit sur les plans économique, financier ou social», explique-t-il. Parlant des 53 chaînes TV algériennes privées qui émettent actuellement en off-shore, Benhamadi fait observer que «tout ce qui est diffusé et destiné à l'Algérie ne peut pas échapper à l'appréciation de l'ARAV». Plus explicite, il dira qu'il est vrai que ces chaînes émettent en dehors de l'Algérie, mais elles sont fabriquées à partir d'adresses et de studios situés en Algérie. En ce sens, le cahier des charges s'adresse aussi à ces chaînes», assène-t-il encore. A propos des détenteurs de capitaux privés intéressés d'inves-

tir dans l'audiovisuel, le patron de l'ARAV rappelle encore la règle d'or, à savoir «la présence de professionnels dans le capital de l'entreprise, les organes dirigeants et le staff et dans ce cadre précis, la compétition sera ouverte à tous», précise-t-il, rappelant qu'à l'heure actuelle il n'y a aucune demande dans ce sens. S'agissant du bilan de l'Autorité, il rappelle que l'ARAV n'a même pas trois mois d'existence et vient à peine de commencer à travailler. «Laissez-nous travailler et montrer ce que nous pouvons faire. Si avec ou sans l'ARAV les choses demeurent les mêmes, cela veut dire que nous avons échoué», dira-t-il.

Benhamadi défend Benghebrit

Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Zouaoui Benhamadi, dénoncera le lynchage dont est victime la ministre de l'Education, affirmant que son instance est en train de réunir des éléments d'information en vue d'une réaction. Il évoque «un déchaînement moralement inacceptable» contre la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, appelant ainsi à «respecter les règles du journalisme». «Certains médias ont pris une habitude qu'il faut corriger», déplore-t-il, relevant qu'ils «mériteraient d'être rappelés à l'ordre».

Louiza Ait Ramdane

Bensalah devant les sénateurs français à Paris

«L'islamophobie, un nouveau visage de l'extrémisme»

■ Alger et Paris renouent avec le dialogue à travers le 1^{er} Forum algéro-français de haut niveau entre le Conseil de la nation et le Sénat français, ouvert hier à Paris. A cette occasion, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a évoqué plusieurs questions notamment la coopération économique, la menace sécuritaire au Sahel et l'islamophobie qu'il a qualifiée de nouveau visage de «l'extrémisme qui alimente le terrorisme».



Ph/D. R.

Par Nacera Chennafi

Bensalah, qui a été parmi les premiers à répondre au dérapage du Premier ministre français Manuel Valls suite à son tweet portant des photos du Président Bouteflika, a tenu à donner des précisions sur les attentes de l'Algérie de la part de la France, notamment dans les domaines économique et sécuritaire. Sur le plan économique, Bensalah semble non satisfait et affirme que la coopération économique, entre l'Algérie et la France, doit dépasser l'aspect commercial et favoriser l'investissement productif, le transfert technologique et la réalisation de pôles de compétitivité et de centres d'excellence.

Dans une allocution à l'ouverture du 1^{er} Forum algéro-français de haut niveau entre les Sénats de deux pays, Bensalah souligne que les entreprises françaises qui «ont une bonne connaissance de l'économie algérienne et qui sont favorisées par des facteurs propres aux relations particulières» entre les deux pays, «sont les mieux placées pour saisir les nombreuses opportunités rendues possibles par l'énorme programme de développement en cours en Algérie, et ce, à travers des partenariats "gagnant-

gagnant"». A ce propos, il a ajouté que «ces efforts attendus des opérateurs français viendront consolider des relations économiques déjà solides entre nos deux pays, la France étant l'un des premiers partenaires de l'Algérie en termes d'échanges commerciaux et d'investissements».

S'agissant des relations entre les deux pays, il a estimé que celles-ci «connaissent un saut, autant quantitatif que qualitatif unique», et ce, grâce à l'engagement politique «déterminé» des présidents Abdelaziz Bouteflika et François Hollande qui «ont instauré un dialogue politique dense et fécond» entre les deux pays, «conforté par la régularité des échanges et consultations à différents niveaux et sur nombre de sujets d'intérêt commun».

Il a également soutenu que le dialogue et les échanges, entre le Conseil de la nation et le Sénat français «reflètent notre volonté commune d'aborder sereinement toutes les questions dans un esprit de confiance et de compréhension mutuelles, en vue de coordonner nos efforts et nos positions face aux grands problèmes et défis de notre époque». La menace sécuritaire au Sahel est aussi une préoccupation évoquée par Bensalah. «Force est de constater que la menace terroris-

te est encore plus préoccupante au niveau de la bande sahélo-sahélienne, objet de nos discussions d'aujourd'hui», a-t-il précisé. Il a expliqué que la situation est aggravée par «la prolifération de la criminalité organisée, ainsi que par des actions subversives d'organisations terroristes transnationales visant la déstabilisation aussi bien de cette région que celles de l'Afrique du Nord et du bassin occidental de la Méditerranée». Rappelant les attaques terroristes survenues en France, il a appelé les deux institutions parlementaires à «encourager» les gouvernements des deux pays à «poursuivre leur dialogue et leur coopération dans le cadre de la stratégie des Nations unies en la matière d'objectifs communs et partagés». Pour Bensalah, en plus de la solution sécuritaire il faut adopter une «politique de dé-radicalisation» et de «prévention» de la radicalisation «en impliquant les institutions publiques, la société civile et surtout le citoyen», soulignant sa conviction que la démocratie «constitue le meilleur moyen de marginaliser, d'isoler et de discréditer le discours extrémiste». Il a appelé à une mobilisation contre la xénophobie et l'islamophobie qui sont «en nette progression dans nombre de sociétés occidentales», des phénomènes

«parmi les nouveaux visages de l'extrémisme qui alimentent le terrorisme». Abordant le dossier malien, il a souligné que l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali est le résultat d'une coordination «réussie» des efforts de l'Algérie et de la France. De son côté, le président du Sénat français, Gérard Larcher, a affirmé qu'avec l'Algérie «nous pouvons trouver des réponses au terrorisme», reconnaissant que la France a «trop mal perçu» la «décennie noire» en Algérie, période durant laquelle l'Algérie était confrontée au terrorisme. Larcher a souligné que les relations bilatérales entre les deux pays ne sont pas «tributaires» d'une majorité politique ou de partis, soutenant que «ce n'est pas l'affaire de la droite, de la gauche ou du centre». Pour lui, la France et l'Algérie ont ouvert ensemble «une nouvelle ère» dans leurs relations et que face aux défis économiques elles «doivent cheminer ensemble». Il a rappelé, durant sa dernière visite en Algérie, en septembre 2015, l'audience que lui a accordée le Président Bouteflika, au cours de laquelle, a-t-il dit, «j'ai apprécié sa sagesse, son sens de l'Etat, nourri par sa longue expérience, et son analyse des situations dans le monde qui est hors pair».

N. C.

Bensalah reçu par Hollande

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a été reçu hier à Paris par le président français François Hollande, à qui il a remis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'audience s'est déroulée en présence de membres du Conseil de la nation et des

ambassadeurs des deux pays. M. Bensalah effectue une visite officielle de deux jours en France, à l'invitation de son homologue français, Gérard Larcher.

Il co-préside, avec son homologue, le 1^{er} Forum algéro-français de haut niveau entre le Conseil de la nation et le Sénat français, dont les travaux se déroulent à huis clos.

Sa visite en France intervient, rappelle-t-on, après celle effectuée en Algérie par le président du Sénat français du 8 au 11 septembre 2015 et suite aux rencontres parlementaires et ministérielles entre les représentants des deux pays, en Algérie et en France.

APS

LA QUESTION DU JOUR

La trêve aussi est un combat

suite de la page Une

De cette coordination, il n'en est plus question, et si ce n'est pour toujours, du moins dans l'immédiat. Ce sont les Américains qui la font dépendre de l'arrivée des secours aux populations assiégées, laissant entendre que c'est l'armée syrienne qui empêche leur acheminement. En réalité, celle-ci veut juste s'assurer que les convois n'acheminent que des vivres et des médicaments, qu'ils ne sont pas truffés d'armes et de munitions en direction de la rébellion. Mais telle est la pression exercée sur elle et ses alliés qu'elle n'y résisterait pas longtemps. L'acheminement des secours est une clause essentielle de l'accord russo-américain, mais la propagande américaine fait en sorte qu'il semble que ce soit là le dernier des soucis des Russes et des autorités syriennes. Il apparaît ainsi que ce que l'on est habitué à dire d'une alliance, à savoir qu'elle est un combat, un accord portant sur une cessation des hostilités ne l'est pas moins, à supposer qu'il ne le soit pas davantage. Toujours est-il que cet accord tient toujours, en dépit des violations de la trêve, et que ses chances de se prolonger sont plus grandes que celle de son abandon. Dans un conflit aussi gros de conséquences pour la paix dans la région et dans le monde, il vaut mieux un accord, même violé, que pas d'accord du tout. Mais plus dangereux que l'absence d'un accord, c'est un accord qui ne tient pas la route. Car alors que la preuve aura été faite qu'il n'y a décidément pas d'issue pacifique à la crise, que seules les armes sont à même de le trancher. Ni les Russes ni les Américains ne sont encore arrivés à cette conclusion. Ce n'est pas le cas des alliés régionaux des Etats-Unis, qui eux ont fait le choix de la guerre depuis le début, avec d'autant plus de conviction d'ailleurs qu'ils savent qu'ils n'y seraient qu'une force d'appoint si elle éclatait, qu'elle opposerait en tout premier lieu les Russes et leurs alliés à l'Otan dans son ensemble. Rien ne dit encore qu'ils ont tort.

M. H.

ANSEJ Alger Près de 36 000 projets financés en 20 ans

PRÈS de 36 000 micro-entreprises inscrites dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) relevant de la wilaya d'Alger ont bénéficié d'un financement depuis la création de cette agence en 1997, a annoncé, hier, le directeur de l'Ansej Alger-Est, Salim Gelifet. «Un total de 35 904 projets inscrits dans le cadre de l'Ansej dans la wilaya d'Alger ont bénéficié d'un financement pour la création de micro-entreprises depuis l'année 1997, ayant généré 89 576 emplois», a indiqué M. Gelifet lors d'un point de presse consacré au bilan de l'Ansej Alger-Est pour le 1^{er} semestre de l'année en cours. Il a précisé que l'Ansej a accordé un financement à 1 060 porteurs de projets dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, 4 577 dans le secteur de l'artisanat, 2 597 dans la construction et les travaux publics, 4 678 dans l'industrie, 1 188 dans les métiers libres et 21 804 dans les services. Concernant l'Agence d'Alger-Est, M. Gelifet a indiqué que, depuis le lancement du dispositif en 1997, l'Ansej a financé 5 257 projets pour la création de micro-entreprises, ayant généré 11 094 postes d'emploi. «Pour le premier semestre 2016, il a été enregistré 298 projets financés, en régression par rapport à la même période de 2015 où il a été créé 424 micro-entreprises», a-t-il détaillé. M. Gelifet a expliqué cette régression par les nouvelles modalités d'inscription à l'Ansej qui exigent, désormais pour les porteurs de projets, d'avoir une qualification adéquate à l'activité projetée. «Grâce à ces nouveaux critères, le nombre de projets de qualité est en hausse ainsi que le nombre de diplômés ayant déposé leurs dossiers», a-t-il noté. Selon le responsable, pour le 1^{er} semestre de l'année en cours, 53% des jeunes diplômés porteurs de projets financés pour la création des micro-entreprises (39% pour la même période de 2015) sont issus de centres de formation. Le pourcentage des diplômés d'universités est également en hausse : 28% durant le 1^{er} semestre de 2016 contre 22% pour la même période de 2015. Pour ce qui est de la femme porteuse de projets, l'agence a enregistré 84 créations de micro-entreprises, représentant 28% du total des projets financés par l'Ansej Alger-Est. Depuis 5 ans, le taux de projets financés ayant bénéficié aux femmes a presque triplé, s'est-il réjoui.

L. O.

Le ministre de l'Agriculture, Abdeslam Chelghoum, hier à Béjaïa

La production de la poudre de lait en objectif

■ «La filière lait a une place honorable à Béjaïa, laquelle a marqué des points grâce à la synergie existante en amont et en aval pour sortir cette filière définitivement de la dépendance et consacrer une autonomie dans ce domaine», dira-t-il.

Par Hocine Cherfa

Intervenant devant des paysans, des investisseurs des domaines agricoles et agro-alimentaires, de la pêche, de l'aquaculture, des responsables directeurs de wilaya, des élus, etc. au niveau de la salle des congrès de la wilaya, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum, a lancé un appel aux investisseurs de la filière lait à verser ou à s'intéresser désormais à la production de la poudre de lait pour «réduire», dit-il, «la facture d'importation de cette matière première qui coûte, selon lui, très cher à la trésorerie de l'Etat et aussi afin d'améliorer les IDE». «La filière lait a une place honorable à Béjaïa, laquelle a marqué des points grâce à la synergie existante en amont et en aval pour sortir cette filière définitivement de la dépendance et consacrer une autonomie dans ce domaine», dira-t-il encore. Et d'ajouter : «Tout investisseur qui veut produire la poudre de lait aura mon soutien total et celui de l'Etat», dira-t-il à l'adresse des intervenants de la filière. Il a été relayé par le wali qui a assuré que ces derniers trouveront son soutien en ce qui concerne le foncier. Le ministre veut anticiper sur la hausse du prix de la poudre de lait sur le marché international comme il a l'a souligné. M. Chelghoum dira aussi à l'assistance que «l'Etat compte



Ph/D. R.

acheter toute la poudre produite», ceci pour rassurer ces derniers à ce sujet, car ils sont déjà confrontés à l'écoulement du lait et surtout son prix qui est dérisoire comme ils le disent. Il a annoncé qu'un projet va être bientôt lancé par le groupe Giplait qui a été invité par ses soins «à développer une nouvelle approche», une approche qu'il veut faire passer auprès des investisseurs de la wilaya, ceci avec un partenariat étranger s'il le faut. Cependant, le processus est très complexe, selon des acteurs de la filière avec qui nous avons discuté. Il faut installer, d'abord, une chaîne en amont

et en aval pour arriver à produire un lait de qualité à travers des aliments sains, comme nous le diront deux intervenants dans le domaine au niveau d'Ikherbane à Tazmalt et à Akbou, et penser ensuite à d'autres étapes. La mécanisation, l'octroi du foncier dans les Hauts-Plateaux et le Sud, le problème d'irrigation des céréalicultures, la labellisation de l'huile, sa commercialisation, l'ouverture des pistes, le financement par la BADR, sont autant de problèmes qui ont été soulevés par des oléiculteurs, céréaliculteurs, aquaculteurs, etc. Le premier responsable de l'Agriculture et de la Pêche a

presque répondu à tout le monde avec un engagement, dans la plupart des cas, à réfléchir aux solutions tout en les invitant à participer à une rencontre qui se tiendra prochainement à Alger. Au sujet de la cure d'austérité décidée par le gouvernement, le ministre fera remarquer que «le pays ne traverse pas une crise économique mais, plutôt, fait face à une nouvelle situation à laquelle il veut s'adapter et apporter des réponses à travers des mesures et dispositions notamment, la rationalisation des dépenses».

H. C.

Belaïb au sujet des importations

«Aucune liste de produits prohibés»

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a démenti hier les informations rapportées par certains médias selon lesquelles le gouvernement élaborerait une liste de produits interdits à l'importation. «C'est une fausse information. Il n'y a pas de liste de produits qui seront prohibés à l'importation», a déclaré le ministre lors du Forum du quotidien *El Moudjahid*. Toutefois, il a indiqué que les produits qui ne sont pas originaires des pays avec lesquels l'Algérie a conclu des accords bilatéraux (accord d'association avec l'UE, accord avec la Grande Zone arabe de libre-échange, accord préférentiel avec la Tunisie) ne bénéficieront plus de franchise douanière. «Les produits dont nous ne sommes pas sûrs de l'origine ne bénéficient désormais plus de la franchise et nous avons des preuves que ces produits ne sont pas d'origine des pays avec lesquels nous avons conclu des accords», a souligné le ministre. Il a indiqué, dans ce sens, que

«cette liste de produits, qui risquent de ne plus bénéficier de franchises, sera connue prochainement». M. Belaïb a déploré le fait que beaucoup de produits bénéficiant du système de franchise soient importés dans le cadre de ces accords alors qu'ils ne sont pas originaires de ces pays : «C'est parmi les dysfonctionnements qui affectent la sphère commerciale». Selon le ministre, les visas délivrés par les directions de commerce des wilayas pour accorder la franchise aux produits seront attribués uniquement par le ministère du Commerce. «Ces visas seront accordés aux produits dont nous sommes sûrs de l'origine et sur la base d'une large opération de surveillance et de contrôle», a-t-il prévenu.

Les licences d'importation étendues à l'électroménager et produits agricoles

Le régime des licences d'im-

portation sera élargi prochainement à d'autres produits industriels ainsi qu'à des produits agricoles dont essentiellement les produits électroménagers, électroniques, le soja et le maïs, a annoncé hier le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb. «Ce système de licence sera étendu, dans un proche avenir, à d'autres produits industriels (électroménagers et électroniques) et de quelques produits agricoles (maïs et soja) dont les coûts d'importation avoisinent les 3,5 milliards de dollars», a indiqué le ministre au Forum du quotidien *El Moudjahid*. Le gouvernement a décidé d'élargir ce système de licence, entré en vigueur en janvier 2016, afin de protéger l'industrie nationale et faire face au recul des recettes en devises, a-t-il expliqué. «Nous avons une industrie naissante que nous devrions protéger. L'importation doit être régulée en fonction des données liées à l'évolution de notre industrie», a soutenu le ministre. «Le pays fait face à une

très forte contraction de nos moyens de paiement à l'étranger. Dans ce cas il est légitime de recourir à des moyens de sauvegarde», a-t-il poursuivi. Pour M. Belaïb, «tous les pays ont le droit de protéger leur solvabilité autant que possible. Nous serons donc sans doute amenés, si la contrainte sur la balance des paiements continue à se développer, à recourir à d'autres mesures conservatoires». Grâce au régime des licences d'importation qui concerne depuis janvier 2016 les véhicules, le ciment portland gris et le rond à béton, l'Algérie a économisé 6 milliards de dollars par rapport à l'année 2014 durant laquelle l'importation de ces trois produits avait enregistré un pic, a fait savoir le ministre. Il a également observé que les produits ciblés par le régime des licences relevaient de marchés généralement spéculatifs, peu transparents et ayant donné lieu à des transferts illégitimes de devises.

Tarek H.

Véhicules d'occasion

Vers la levée de l'interdiction de l'importation

■ Le gouvernement a décidé, dans le cadre du projet de loi de finances 2017, de lever l'interdiction de l'importation des véhicules d'occasion mais sous certaines conditions, a indiqué, hier à Alger, le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.

Par Amel B.

« **O**n va lever cette interdiction et élaborer un cahier des charges bien précis qui permet de ne pas importer des véhicules représentant des dangers à la circulation. C'est-à-dire que nous allons autoriser l'importation de ces véhicules sous conditions », a-t-il souligné lors du forum d'El Moudjahid.

« L'essentiel pour nous est que ce soit un marché transparent où l'acheteur a des garanties suffisantes », a ajouté le ministre. Selon lui, le gouvernement « a décidé de lever cette interdiction et de la remplacer par la mise en place d'un cahier des charges portant des conditions bien précises ».

« De mon point de vue, un cahier des charges est mieux que l'interdiction », a-t-il estimé. Par ailleurs, il a fait savoir que les pouvoirs publics examinent

actuellement les formules à travers lesquelles le marché d'occasion sera organisé, en avançant que ce marché sera soit laissé au distributeur et au concessionnaire uniquement, soit il sera ouvert également à d'autres intervenants.

Pour le ministre, le marché d'occasion pourrait permettre d'importer des véhicules plus performants et beaucoup moins chers que certains véhicules neufs importés.

En effet, a-t-il expliqué, « il existe des cas où certains constructeurs fabriquent des véhicules spécialement pour l'Algérie et qui sont loin des normes internationales ».

Le marché national des véhicules, a-t-il poursuivi, « doit être organisé pour que nous ne soyons plus arnaqués et victimes de manque de transparence ».

A. B.



PH. > D. R.

Consommation d'électricité et de gaz

Pas d'augmentation des tarifs dans l'immédiat

Le président-directeur général du groupe de distribution d'électricité et de gaz Sonelgaz, Mustapha Guitouni, a rassuré les clients qu'aucune augmentation des tarifs de consommation de l'électricité et du gaz n'était programmée pour l'année en cours. Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs d'électricité et du gaz, a déclaré M. Guitouni, en marge d'une rencontre avec les cadres de Sonelgaz à Alger, précisant que l'entreprise a adopté des mesures rigoureuses pour le recouvrement de ses redevances auprès des administrations et les entreprises atteignant plus de 60 milliards de DA à l'échelle nationale et plus de 10 milliards de DA au niveau de la wilaya d'Alger. Le non-paiement par les clients de leurs dettes envers Sonelgaz entrave la réalisation des projets et des investisse-

ments du groupe, a-t-il soutenu, affirmant avoir donné des instructions aux directeurs centraux et aux gérants d'agences commerciales à l'effet de s'employer pour le recouvrement des créances selon un calendrier bien déterminé. Le premier responsable de Sonelgaz a indiqué que le ministère de l'Intérieur et les walis adresseront des mises en demeure aux autorités locales (communes) pour les amener à s'acquitter de leurs dettes et à payer leurs grosses factures. En marge de l'inauguration du Salon de la maintenance des systèmes de téléconduite et d'un centre d'appel pour la prise en charge des doléances des citoyens sur le numéro 3000, M. Guitouni a fait savoir que l'entreprise misait sur la formation de jeunes cadres en tirant avantage des diplômés des universi-

tés algériennes. Il a indiqué que 550 cadres ont été recrutés à cet égard pour éviter le recours aux entreprises étrangères pour la gestion du secteur. Le responsable a expliqué que ces mesures ont été adoptées pour atteindre les normes internationales et garantir des prestations de qualité aux clients du groupe, annonçant que la réalisation d'un bon nombre de projets se poursuivait notamment pour ce qui est de la rénovation du réseau d'électricité et du gaz, le paiement électronique et la numérisation des compteurs. Le directeur général de la SDA a présenté le bilan de l'activité du premier semestre 2016, indiquant que 65% des redevances de la société au niveau de la wilaya d'Alger étaient détenues par les entreprises publiques et les administrations. Il a fait

état de défaut de paiement des abonnés et des entreprises s'élevant à 55% et causant un sérieux déficit budgétaire à la SDA. Pour la capitale, la société compte plus de 900 000 abonnés et 2 830 agents. Son chiffre d'affaire pour 2016 a atteint 9 631 millions de DA, a-t-il ajouté. Le P-dg de Sonelgaz a procédé à l'installation du nouveau directeur général de l'agence de distribution de Bologhine, Latreche Abdelhaq, et de Alili Ismail à la tête de la direction de distribution de Gué de Constantine. Il a également visité la station de production d'électricité du Hamma et inauguré une centrale électrique haute tension à Douéra destinée à renforcer le réseau d'alimentation en électricité et gaz de la partie ouest de la capitale.

Souad H./APS

Selon le président vénézuélien Nicolas Maduro

Les producteurs de pétrole proches d'un accord pour stabiliser les prix

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a assuré hier que les producteurs de pétrole, membres ou non de l'Opep, étaient « proches » d'un accord pour stabiliser les prix du brut. « Nous sommes proches d'un accord entre les pays producteurs, membres de l'Opep et non membres de l'Opep », a déclaré M. Maduro en clôture du 17^e Sommet du mouvement des pays non-alignés, dont il assumait la présidence. Il a affirmé s'être entretenu sur le sujet avec ses homologues iranien Hassan Rohani et équatorien Rafael Correa, tous deux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). « Le président Rohani a fait une déclaration très importante sur la volonté de l'Iran de contribuer de façon

nécessaire, juste et partagée à la stabilisation des prix », a rapporté M. Maduro. Selon lui, un accord pourrait être trouvé avant la fin septembre « pour stabiliser le marché, améliorer et stabiliser les prix du pétrole ». Le Venezuela, dont l'économie a sombré avec la chute des cours du brut, affiche désormais la pire inflation au monde, attendue à 720% cette année par le FMI, et une pénurie touchant 80% des aliments et médicaments. Le président vénézuélien a également abordé la question de l'équilibre de l'offre de pétrole avec les représentants du Qatar et de l'Indonésie, deux pays membres de l'Opep, a annoncé le ministre vénézuélien du Pétrole, Eulogio del Pino. Ces entretiens précèdent une réunion informelle qui

réunira les 14 membres de l'Opep du 26 au 28 septembre à Alger, a indiqué M. del Pino. Le Venezuela, qui possède les plus importantes réserves de pétrole au monde, milite pour le gel de production après la chute des cours du brut passés sous les 30 dollars au début de l'année.

Les cours orientés à la hausse en Asie

Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse, hier en Asie, à la faveur de la situation confuse en Libye et des déclarations optimistes du Venezuela sur la possibilité d'un accord international pour geler l'offre. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se réuniront la semaine

prochaine de façon informelle à Alger avec des producteurs non membres du cartel pour discuter de la surabondance actuelle de l'offre qui plombe les prix depuis deux ans, et des moyens de soutenir les cours. Le président vénézuélien Nicolas Maduro a assuré dimanche, en clôture du 17^e Sommet du mouvement des pays non-alignés, dont il assumait la présidence, que les producteurs de pétrole étaient « proches » d'un accord pour stabiliser les prix du brut. Vers 03h45 GMT, le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en octobre, référence américaine du brut, gagnait 79 cents, à 43,82 dollars, dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en novembre,

progressait de 78 cents, à 46,55 dollars. Vendredi, les cours du pétrole avaient terminé en baisse, les inquiétudes sur la surabondance de l'offre, à court terme comme à plus long terme dominant à nouveau le marché. Le cours de WTI a perdu 88 cents au New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre, a lui aussi reculé, de 82 cents sur l'Intercontinental Exchange (ICE). Une offensive lancée par une milice alliée au gouvernement d'union nationale libyen (GNA) pour reprendre le contrôle de terminaux du Croissant pétrolier a par ailleurs été repoussée dimanche par les forces d'une autorité rivale basée dans l'est de la Libye.

D. O./ Agences

Rentrée universitaire à Skikda

Plusieurs nouvelles infrastructures réceptionnées

■ La rentrée universitaire 2016-2017 à Skikda a été marquée par la réception de plusieurs infrastructures d'enseignement supérieur pour un meilleur accompagnement et encadrement du cursus de formation des étudiants, a indiqué le recteur de l'université 20-Août 1955, Salim Haddad.

Par May T.

Il s'agit de la réception de 4 000 places pédagogiques sur un total de 8 000 places pédagogiques en cours de réalisation et qui viendront s'ajouter aux 20 000 places déjà existantes, a précisé le même responsable à la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire et à laquelle ont assisté les autorités locales. Une salle de conférences de 600 places a été également réceptionnée, a ajouté le responsable faisant part de l'importance de cette infrastructure dans l'amélioration des conditions d'organisation des grandes manifestations universitaires ou autres. Une résidence universitaire de 2 000 lits a été également réceptionnée au titre de l'actuelle rentrée universitaire, a encore ajouté le même responsable, faisant part de l'ou-

verture de 72 postes de doctorat dans diverses spécialités à l'université 20-Août 1955. Le responsable qui a fait part d'un projet de réalisation de cinq laboratoires de la recherche scientifique dont les travaux avancent à un rythme «appréciable», a annoncé le lancement du chantier de réalisation d'un centre d'analyses pétrochimiques et de contrôle industriel à caractère scientifique, de recherche et de service. L'université de Skikda programme la réalisation d'une bibliothèque centrale qui viendra s'ajouter à la bibliothèque universitaire, a encore ajouté le responsable. La rentrée universitaire 2016-2017 à Skikda a connu le ralliement de 7 500 nouveaux étudiants portant le nombre global des étudiants à plus de 27 000.

M. T.



Ph. > D. R.

Khenchela Appel à investir dans le secteur agroalimentaire

L'INVESTISSEMENT dans le secteur agroalimentaire dans la wilaya de Khenchela demeure un créneau porteur qui met en avant le potentiel agricole dont regorge la région, a affirmé à Khenchela le directeur de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'Ansej de Khenchela, Abdelhalim Sehri a indiqué que très peu de dossiers relatifs à l'investissement dans la filière agroalimentaire sont déposés à l'Ansej appelant les jeunes notamment à investir ce créneau. Il a, dans ce sens, rappelé les avantages et facilités dont bénéficient les investisseurs dans l'agroalimentaire citant entre autres le prêt sans intérêt d'une valeur de dix millions de dinars remboursable sur une période de 13 ans. Par ailleurs, le même responsable a souligné que depuis 1997, 2 418 projets liés à l'agriculture et la pêche, ont été financés par l'Ansej, soulignant que le chiffre représente 33% de l'ensemble de projets financés durant la même période et qui sont de l'ordre de 7 330 projets. Qualifiant le nombre de projets financés dans l'agriculture d'«important», le responsable a ajouté que l'émergence d'un créneau dans l'industrie de la transformation alimentaire confortera les atouts de la wilaya tout en soulignant qu'autour de la pomiculture dont se distingue la wilaya de Khenchela, plusieurs unités de transformation pourront être créées. **APS**

El-Oued

76 bus mobilisés pour le transport des étudiants

Soixante-seize bus d'une centaine de places chacun ont été mobilisés dans la wilaya d'El-Oued pour assurer le transport des étudiants, au titre de la saison universitaire 2016-2017, a-t-on appris lundi auprès des responsables de la direction locale des œuvres universitaires. Les pres-

tations du transport universitaire couvrent 20 communes situées entre 10 et 30 km du chef-lieu de la wilaya, à travers des dessertes de transport de type urbain et suburbain, a souligné à l'APS le directeur du secteur, Khaled Abdelhakem. La flotte de transport universitaire dessert cinq

lignes, l'une couvrant les communes de la zone Sud, et les autres celles des zones Est et Ouest et le centre-ville d'El-Oued, a-t-il précisé. Pour faciliter le transport étudiantin, une vingtaine de bus assurent le transport des étudiants entre les différentes facultés, départe-

ments et structures universitaires disséminés à travers la ville d'El-Oued, a ajouté M. Abdelhakem.

R. R.

Restauration scolaire

Plus de 11 000 bénéficiaires dans le primaire à Illizi

Quelque 11 370 élèves du cycle primaire bénéficient de la restauration scolaire à travers la wilaya d'Illizi, au titre de l'année scolaire 2016-2017, a-t-on appris lundi auprès des services de la direction locale de l'Education.

Ce sont ainsi 4 220 repas/jour à être servis aux élèves du primaire dans la circonscription d'Illizi, 3 385 repas /jour à leurs pairs de la circonscription de Djanet englobant également la commune de Bordj El-Haouès, et 3 764 repas/jour servis aux

écoliers de la circonscription d'In-Amenas, comprenant aussi les communes de Bordj Omar Idriss et Debdeb, a signalé l'inspecteur de la restauration scolaire, Akhou Hemma.

Trois nouvelles cantines sont venues cette année renforcer les structures de restauration scolaire de la wilaya, a-t-il ajouté en signalant que la direction de l'éducation a équipé ou rénové les équipements de cantines dans certains établissements scolaires, afin d'améliorer les prestations de ces lieux de res-

tauration et d'y garantir les conditions d'hygiène.

Une cantine est en cours de réalisation dans la localité reculée de Tamadjert. Néanmoins, des contraintes sont rencontrées dans les prestations dans les cantines scolaires et portent sur le déficit en personnels, notamment au chef-lieu de wilaya, contraignant à recourir à une main-d'œuvre au titre de l'insertion sociale ou d'autres dispositifs du secteur de l'emploi, a révélé le même responsable.

Said F.

In-Salah

Diverses opérations de développement pour la wilaya déléguée

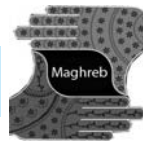
Une série de projets a été retenue au titre de différents programmes de développement pour booster l'action de développement à travers les communes de la wilaya déléguée d'In-Salah, a-t-on appris des responsables de cette collectivité. Il s'agit entre autres opérations retenues en faveur de la commune d'In-Salah, de travaux d'amélioration du cadre urbain, de la réalisation d'espaces verts, d'axes routiers et d'une agence postale, l'extension de l'éclairage public au niveau des quartiers de Ksar El-Arab,

zaouïa, la cité Essalem, et l'installation de transformateurs électriques. Toujours dans la commune d'In-Salah, le secteur de la jeunesse et des sports s'est vu accorder 12 stades revêtus en pelouse synthétique, certains réceptionnés et les autres en chantier, à travers les zones d'habitation de Djouailil, Sahla-Est et Hassi-Lehdjar. La commune d'In-Ghar, de son côté, a bénéficié d'opérations d'aménagement urbain des ksour El-Djadid, Chouïtar et Akbour, de la réalisation d'un marché couvert, l'équi-

pement d'une maison d'hôtes ainsi que l'extension des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public. Quant à la commune de Foggaret Ezzoua, elle a bénéficié d'une opération de rénovation de l'auberge de jeunes ainsi que de la réalisation de deux salles de lecture. Ces projets devront insuffler une dynamique à l'action de développement local et contribuer à l'amélioration du cadre de vie de la population de cette wilaya déléguée située à 750 km au nord de la wilaya de Tamanrasset. **M.O./agences**

Laghouat Plus de 600 logements pour la commune d'El-Haouita

UN PROGRAMME de 604 logements, comprenant les formules social locatif et rural, a été retenu ces dernières années pour la commune d'El-Haouita (wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès des responsables de cette collectivité. Une quarantaine de 40 logements sociaux locatifs a été attribuée à leurs bénéficiaires, 46 autres sont en cours de réalisation, alors que 28 unités du type font l'objet d'aménagement et de réalisation des voies et réseaux divers (VRD), a précisé le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Haouita, Belkacem Medjeled. Le même responsable a fait état aussi de la réception d'une centaine de demandes sur ce type de logement à travers le territoire de la commune. S'agissant des aides à l'habitat rural, M. Medjeled a fait savoir que la commune d'El-Haouita s'est vue accorder 120 logements, déjà attribués, offrant toutes les conditions de vie décente, dont leur raccordement aux divers réseaux, y compris celui du gaz naturel. La collectivité a également bénéficié d'un quota de 370 logements ruraux susceptibles de satisfaire la totalité des demandes formulées sur ce type de construction, selon la même source. **R. R.**



Libye

Contre-offensive pour le contrôle du Croissant pétrolier

■ Une contre-offensive des forces pro-gouvernement d'union nationale a débuté pour reprendre le contrôle des sites du Croissant pétrolier - Zueitina, Brega, Ras Lanouf et As-Sidra - perdus depuis une semaine au profit du pouvoir rival de Tobrouk, à l'est du pays.



P. A. D. R.

Sannalla, le président de la compagnie pétrolière nationale, a demandé aux combattants de ne pas endommager les infrastructures, vitales pour le pays.

Violents combats contre Daech à Syrte

Les combats contre les éléments du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (El/Daech) retranchés à Syrte ont repris dimanche après deux semaines d'accalmie, ont annoncé les forces du gouvernement libyen d'union.

«Nos forces ont visé à l'aide de l'artillerie lourde les sites où se cachent les combattants de Daech», a indiqué le centre de presse des forces loyales au gouvernement d'union nationale (GNA).

«Nos forces ont neutralisé deux voitures piégées dans le quartier N.3 avant de se retrouver en première ligne de front», a précisé le texte. «Deux kamikazes qui se trouvaient à bord des véhicules ont tenté, sans succès, d'atteindre nos forces (...) mais ont été stoppés lorsque nos troupes les ont fait exploser», a de son côté affirmé Reda Issa, porte-parole de l'opération militaire lancée le 12 mai par le GNA. «Nos forces sont engagées dans des combats violents contre des combattants de Daech» et «il y a une avancée sur le terrain», a-t-il ajouté. Selon la page Facebook

de l'hôpital de campagne de Syrte, trois combattants des forces progouvernementales ont été tués dans les affrontements de dimanche. Depuis le début de l'opération pour la reprise de Syrte, les combats ont fait plus de 450 morts et quelque 2 500 blessés parmi les forces du GNA.

Les forces du GNA contrôlent plusieurs bâtiments

Les forces du gouvernement libyen d'union GNA ont annoncé dans la soirée de dimanche avoir repris le contrôle de plusieurs bâtiments dont un hôpital de campagne et une école qui avait été transformée par les extrémistes en atelier où étaient assemblées les voitures piégées, indique un communiqué du GNA. La semaine dernière l'Italie a annoncé s'appêter à envoyer, à la demande du GNA, des militaires en Libye pour gérer et protéger un hôpital de campagne à Misrata, une ville située à mi-chemin entre Syrte et Tripoli. Rome a prévu d'envoyer un total de 300 militaires : 100 médecins et infirmiers et 200 parachutistes pour assurer la sécurité de l'hôpital. Depuis le début de l'opération pour la reprise de Syrte, les combats ont fait plus de 450 morts et quelque 2 500 blessés parmi les forces du GNA.

K. L./Agences

Par Kamel L.

La situation est encore floue militairement, mais les conséquences économiques sont déjà immédiates. Le site pétrolier de Zueitina avait reçu 128 000 barils en fin de semaine dernière. 1,3 barils déjà en stocks étaient prêts à l'exportation sur ce

même terminal. La compagnie pétrolière nationale qui gère l'exploitation et les revenus de l'or noir avait annoncé le 13 septembre un calendrier chiffré de reprise. En un mois, la capacité d'exportation pouvait se chiffrer à 600 000 barils par jours et à 900 000 d'ici la fin de l'année. Les quatre terminaux du Croissant pétrolier devaient

reprendre leur rythme de croisière. Actuellement, la Libye produit moins de 200 000 barils par jour contre 1,3 million avant la révolution. Les combats d'hier ont tout remis en cause. Un tanker battant pavillon maltais, attendu dans le port de Ras Lanouf, a dû faire demi-tour dimanche. Un réservoir a pris feu dans le terminal de As-Sidra. Moustapha

Sahara occidental

Le Maroc s'est engagé dans «le plus grand projet de colonisation» dans le monde

La «marocanisation» du Sahara occidental est devenue «une politique officielle» du Maroc qui a procédé au transfert de sa propre population civile dans les territoires sahraouis occupés en violation de la Convention de Genève relative à la protection des personnes en temps de guerre, affirme une nouvelle étude américaine. Dans une recherche intitulée «Instabilité : étude mondiale des colonies dans les territoires occupés», l'auteur, Eugene Kontorovich de la Faculté de droit Northwestern University, relève que le Maroc «s'est engagé dans un des plus grands projets de colonisation dans le monde». «Depuis l'invasion des territoires sahraouis en 1976, la marocanisation du Sahara occidental est devenue une politique officielle publique du Maroc», note l'universitaire dans cette étude, présentée par le «Washington Post». L'ouvrage qui consacre un chapitre entier à la colonisation du Sahara occi-

dental, fournit un examen exhaustif sur l'application de l'article 49 de la 4^e Convention de Genève qui prévoit qu'une puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé. En dépit de cette interdiction imposée par les traités internationaux, le Maroc a poursuivi pendant les trente dernières années le peuplement du Sahara occidental, une politique qui va fausser les résultats d'un futur référendum d'autodétermination au Sahara occidental, avertit cet universitaire. Au cours des quelques mois qui ont précédé la date du référendum qui devait se tenir en 1991, le Maroc qui se préparait au bourrage des urnes a envoyé 170 000 Marocains aux territoires sahraouis, souligne Kontorovich. L'étude s'appuie sur des chiffres des différents recensements des populations effectués dans le Sahara occidental, y compris ceux menés

par les autorités marocaines qui ont sous-estimé le nombre des Sahraouis vivant dans ces territoires, affirme encore cet universitaire. Durant les 30 dernières années, le gouvernement marocain a dépensé près de 2,4 milliards de dollars dans la construction d'infrastructures de base au Sahara occidental, en offrant des salaires deux fois plus élevés que ceux établis au Maroc «pour inciter les colons marocains à s'installer» dans ces colonies. Les emplois dans les industries lucratives d'extraction, contrôlées par l'Etat, sont réservés aux colons marocains qui détiennent également des participations dans les sociétés gérant l'industrie de la pêche, note Kontorovich. Le gouvernement marocain propose également des logements gratuits, d'importantes subventions sur les produits de base et une exemption élargie des taxes à ces colons. «Le programme de colonisation du Sahara occidental par le Maroc est l'un des plus

longs et des plus ambitieux», constatés jusqu'ici. «Il a impliqué le transfert de centaines de milliers de colons à travers un vaste désert en les aidant à s'implanter dans un environnement difficile et hostile», a-t-il dit. Pour autant, le Maroc n'a jamais été accusé d'avoir violé l'article 49 de la 4^e Convention de Genève, relève encore l'auteur qui juge le programme de colonisation du Sahara «incompatible» avec le droit et les traités internationaux.

Kontorovich revient dans cet ouvrage de 67 pages sur l'interprétation de cet article par la communauté internationale, en expliquant que ses dispositions restent ambiguës et n'ont pas été appliquées dans toutes les situations coloniales. L'ouvrage en question donne un aperçu sur la situation des colonies dans le monde qui, jusqu'ici, n'a pas été suffisamment documentée, selon l'auteur.

Faiza O./APS

Tunisie

Essebsi : «Les hommes d'affaires américains viendront en Tunisie»

PARTICIPANT aux travaux de la 71^e édition des Nations unies et au congrès tuniso-américain à New York, Béji Caïd Essebsi, président de la République, a déclaré que sa participation vise à redonner à la Tunisie sa position sur le plan international. En effet, le président de la République a exprimé, à Mosaïque FM, son optimisme d'attirer des hommes d'affaires américains surtout après l'adoption du code des investissements par l'ARP. «Le gouvernement d'unité nationale a été accueilli favorablement par la communauté internationale», a-t-il encore indiqué.

R.M.



États-Unis

Nouveaux engins explosifs trouvés dans le New Jersey

■ La police américaine a trouvé plusieurs autres engins explosifs artisanaux, dont un s'est déclenché lors d'une tentative de désamorçage dans le New Jersey (est), près de New York, a annoncé le FBI qui continue d'enquêter sur trois attaques survenues ce week-end aux États-Unis.



Ph. > D. R.

Cette dernière découverte paraît d'autant plus inquiétante que la ville d'Elizabeth, où était le colis, est toute proche du deuxième aéroport de New York, Newark, et que le colis suspect a été trouvé dans la gare d'où partent les trains pour l'aéroport.

Les autorités ne voient pour l'instant aucune preuve d'une coordination entre les différents attentats ou tentatives, mais le fait qu'ils soient tous survenus en moins de 24 heures relance le débat sécuritaire dans la campagne présidentielle entre la démocrate Hillary Clinton et le républicain Donald Trump.

New York, ville hôte hier de l'Assemblée générale de l'ONU, a

été la plus touchée, secouée samedi soir par l'explosion d'un engin dans le quartier animé de Chelsea, qui a fait 29 blessés.

Plus tôt samedi, dans le sud du New Jersey, une bombe artisanale avait explosé, sans faire de victimes, dans la ville de Seaside Park, sur le parcours d'une course à pied à laquelle participaient des centaines de coureurs, mais qui avait débuté avec retard.

Enfin dans le Minnesota (nord), un homme de 22 ans, qui serait, selon les médias, américain d'origine somalienne, a blessé samedi soir neuf personnes à l'arme blanche avant

d'être abattu, dans un centre commercial de la ville de St. Cloud.

Cette attaque est la seule qui ait été revendiquée à ce stade par le groupe jihadiste État islamique (EI).

A New York, la bombe qui a explosé, ainsi qu'une autre trouvée un peu plus loin et que la police a pu désamorcer, étaient composées d'une cocotte minute, munie d'un téléphone à clapet, d'illuminations de Noël, de matière explosive et remplie de fragments métalliques, selon le quotidien New York Times, citant des responsables des forces de sécurité.

Selon la chaîne de télévision

CNN, les enregistrements de vidéosurveillance obtenus par les autorités montrent un même homme près du lieu de l'explosion et près de la bombe qui n'a pas explosé.

Toujours à New York, cinq personnes ont été interpellées dimanche, selon les médias locaux, citant des sources policières. Mais le FBI a ensuite précisé que personne n'avait été inculpé.

Si les explosions n'ont pas été meurtrières, l'inquiétude est grande face à la série d'engins explosifs en jeu à New York et dans le New Jersey : deux à New York, quatre à Seaside Park, puisqu'outre celle qui a explosé, trois autres bombes à retardement ont été retrouvées sur place, qui n'avaient pas fonctionné. Et «jusqu'à cinq» à Elizabeth.

Le colis suspect dans cette dernière ville avait été repéré dimanche soir, devant la gare, par des passants ayant remarqué dans une poubelle un paquet dont sortaient «des fils et un tuyau», selon le maire de la localité. Un peu plus tard, le FBI confirmait que le paquet contenait «plusieurs engins explosifs artisanaux», et que l'un d'eux avait explosé, sans faire de blessés, lorsqu'un robot démineur avait «tenté de la désamorcer».

Dimanche, le chef de la police de New York, James O'Neill, a indiqué que l'explosion de Chelsea n'avait été revendiquée

«par aucun individu ni organisation». Pas de revendication non plus dans le New Jersey.

Les autorités se montrent très prudentes dans leur manière de qualifier ces attaques.

Les mesures de sécurité, déjà omniprésentes à New York où les attentats meurtriers du 11 septembre 2001 restent ancrés dans les mémoires, ont été renforcées.

Quelque 1 000 agents supplémentaires ont été déployés dans la première mégapole américaine, où le président Barack Obama est arrivé dimanche après-midi, en vue de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU.

Le gouverneur de New York, Andrew Cuomo, a cependant souligné que cette mesure était prise par «précaution». Car «nous n'avons aucune raison de penser qu'il y a d'autres menaces immédiates», a-t-il dit.

A l'approche de l'élection présidentielle américaine du 8 novembre, l'enjeu sécuritaire est revenu au premier plan des campagnes de Donald Trump et Hillary Clinton. Comme certains pays européens, les États-Unis ont connu récemment plusieurs attaques sanglantes perpétrées par des musulmans radicalisés, à Orlando en juin (Floride, 49 morts, revendiquée par l'EI) et San Bernardino en décembre (Californie, 14 morts, saluée mais pas revendiquée par l'EI).



Points chauds

Défaite

Par Fouzia Mahmoudi

Décidément, rien ne va plus pour la chancelière allemande Angela Merkel qui vient, une fois encore, de subir une défaite cuisante à l'occasion des élections régionales. Celle qui souhaitait se faire reconnaître comme la dirigeante incontestable de l'Europe est aujourd'hui de plus en plus contestée dans son propre pays et paye bien cher son fantasme de faire d'elle-même la sauveuse des réfugiés et des migrants venus du Moyen-Orient. Et si elle peut toujours espérer remporter le prix Nobel de la paix, ses chances d'être réélue à son poste sont, elles, bien plus minces. En effet, son parti, le SPD (21,5% des suffrages) essuie des pertes importantes (moins 6,8% par rapport à 2011) et enregistre un de ses plus mauvais scores depuis l'unification. La CDU très affaiblie s'agrippe de justesse avec 17,6% des voix à la seconde place sur l'échiquier politique de la capitale allemande, suivie de près par les Verts (15,7%), ex aequo avec Die Linke (15,7%), le parti à gauche de la gauche qui cartonne dans la moitié Est de la ville. Le petit parti libéral refait son entrée dans le Parlement régional. Voici l'éventail des partis parmi lesquels Michael Müller, le maire reconduit, va devoir choisir ses partenaires de coalition. La Grande Coalition, SPD-CDU, qui gouvernait Berlin jusqu'à présent, éclate et devrait vraisemblablement être remplacée par une triade rouge (SPD)-verts-rouge (Die Linke). Mais le score le plus attendu hier soir était celui de l'AfD (Alternative für Deutschland). Le nouveau parti populiste décroche 14,1% des suffrages. C'est moins que les retentissants 21% dans la région pauvre et rurale du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale il y a quinze jours, mais c'est tout de même spectaculaire pour cette ville libérale, multiculturelle et traditionnellement à gauche. Un score solide donc, même si les dirigeants du parti espéraient devenir la seconde force politique et doivent se contenter de la cinquième place. Les premières analyses indiquent que la grande majorité des électeurs de l'AfD sont des hommes de plus de 45 ans, des ouvriers ou des chômeurs. Mais peu importe que ces chiffres ne soient pas aussi importants que prévus, ils restent dévastateurs pour le parti de Merkel et montrent bien à quel point sa politique a non seulement clivé le pays mais également réussi à précipiter le déclin de sa carrière politique qui paraît aujourd'hui plus incertaine et fragile que jamais.

F. M.

Russe

Le parti pro-Kremlin remporte une écrasante majorité à la Douma

Le parti du président Vladimir Poutine, Russie Unie, a remporté une écrasante majorité à la Douma aux législatives dimanche, décrochant la majorité absolue et un nombre de sièges record depuis sa création en 2001. Ombre au tableau toutefois pour le Kremlin: la faible participation, signe qu'une partie des Russes ont boudé le scrutin ou qu'ils le considéraient joué d'avance. Selon la Commission électorale, seulement 47,7% des électeurs ont voté, contre 60% lors des précédentes législatives de 2011.

«Il est évident que l'immense majorité de ceux qui sont allés voter ont donné leur voix pour soutenir le président», a déclaré hier le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, rappelant que «la plus grande partie des pays européens ont une participation bien plus faible». «Le principal, c'est le résultat et il ne peut y avoir de résultat plus éloquent dans l'ensemble», a-t-il ajouté.

Le parti Russie Unie a obtenu la majorité absolue avec environ 54,1% des voix, après le décompte hier de près de 98% des bulletins de vote, selon la Commission électorale centrale.

Mais le mode de scrutin – pour moitié à la proportionnelle

et pour moitié majoritaire – a accentué la mainmise des candidats de la formation pro-Kremlin. Résultat : Russie Unie semble pouvoir obtenir au moins 343 des 450 sièges à la Douma, la chambre basse du Parlement, contre 238 précédemment.

Avec plus de deux tiers des députés, le Kremlin aurait un contrôle sans précédent de la Douma et pourrait faire adopter encore plus facilement des révisions constitutionnelles.

Le parti libéral démocrate (LDPR, extrême droite) et le Parti communiste (PC) sont au coude-à-coude avec respectivement 13,2% et 13,4%. Le parti pro-Kremlin Russie Juste recueille 6,2% et siègera également à la Douma.

Ces trois partis ne se comportent pas comme des formations d'opposition sur la plupart des sujets débattus par les députés et votent généralement à l'unisson de Russie Unie.

A contrario, les opposants libéraux de Parnas et de labloko ne réunissent qu'un score très symbolique après une campagne où ils ont comme de coutume été tournés en dérision par les télévisions d'État et boudés par les électeurs. L'opposition anti-Poutine n'aura aucun député

et pour moitié majoritaire – a accentué la mainmise des candidats de la formation pro-Kremlin. Résultat : Russie Unie semble pouvoir obtenir au moins 343 des 450 sièges à la Douma, la chambre basse du Parlement, contre 238 précédemment.

«On peut dire avec certitude que le parti a obtenu un très bon résultat» malgré une participation «pas la plus élevée mais quand même importante», s'est réjoui M. Poutine au siège de Russie Unie qu'il avait contribué à créer en 2001, en saluant la «maturité politique grandissante» des électeurs. Pour lui, ces élections étaient d'autant plus importantes qu'elles sont la dernière consultation nationale avant la présidentielle de 2018 où personne en Russie n'imagine qu'il ne se présentera pas pour un 4^e mandat.

Dans les deux principales villes du pays, Moscou et Saint-Petersbourg, la participation a été inférieure à la tendance nationale et aux précédentes législatives, après une campagne morne dans un pays en récession depuis un an et demi.

Sans doute instruits par l'expérience des législatives de 2011, où l'opposition avait dénoncé des fraudes massives suivies de manifestations, le Kremlin s'est efforcé cette fois de donner une image plus transparente du processus électoral.



Musique

Le festival du rai sera maintenu à Sidi Bel-Abbès

■ Le ministre a déclaré que la chanson rai fait partie du patrimoine de la région, ajoutant qu'un dossier a été déposé au niveau de l'Unesco pour son classement en tant qu'art algérien populaire dans le cadre de la stratégie de l'Etat algérien de préserver son patrimoine. «Nous sommes en phase de réduire le nombre de festivals similaires qui se répètent», a-t-il souligné

Par Adéla S.

Le festival du rai sera maintenu à Sidi Bel-Abbès et organisé à la date qui fixera le nouveau commissariat, a affirmé à Sidi Bel-Abbès le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, soulignant que cette manifestation culturelle importante bénéficie du soutien de son département ministériel.

Animant une conférence de presse en marge de sa visite



Ph. > D. R.

dans la wilaya, le ministre a déclaré que la chanson rai fait partie du patrimoine de la région, ajoutant qu'un dossier a été déposé au niveau de l'Unesco pour son classement en tant qu'art algérien populaire dans le cadre de la stratégie de l'Etat algérien de préserver son patrimoine.

«Nous sommes en phase de réduire le nombre de festivals similaires qui se répètent», a-t-il souligné, expliquant qu'il est opportun d'organiser de tels festivals à tour de rôle dans le cadre de leur restructuration sur le plan financier, de la révision de leur date, du nombre de participants et de les confier à des professionnels spécialistes.

Abordant le 4^e art, le ministre a salué le théâtre de Sidi Bel-Abbès qui présente continuellement de nombreuses œuvres,

surtout qu'il s'intéresse à la catégorie des handicapés qui ont excellé dans leur interprétation d'une œuvre raffinée avec un langage distingué. «Une expérience unique en son genre qui met en valeur la diversité de l'interprétation et nécessite tout notre soutien et encouragement», a-t-il déclaré.

Azzeddine Mihoubi a assisté, au théâtre régional de Sidi Bel-Abbès, à la représentation de la pièce «El Malik oudib» (Le roi Oedipe) de Toufik Hakim par des artistes handicapés.

Il a appelé à créer un système culturel national homogène donnant la priorité aux textes inspirés du patrimoine algérien par des auteurs algériens, tout en annonçant que la priorité de financement sera accordée aux œuvres adaptées de textes littéraires algériens.

Pour ce qui est de l'archive cinématographique, le ministre a annoncé la numérisation de 14 films algériens, ajoutant qu'il a été procédé à la numérisation de l'œuvre «Tahia Ya Didou» dans une initiative pour préserver le legs et la mémoire du cinéma algérien.

M. Mihoubi a indiqué, d'autre part, que dans le cadre d'une vaste opération de réaménagement des salles de cinéma, plus de 80 salles ont fait peau neuve au niveau national et sont prêtes à l'exploitation, insistant sur la nécessité de leur gestion par des cadres compétents.

A propos du classement du patrimoine immatériel, le ministre a déclaré qu'il reste un grand travail à faire au niveau local et ensuite au niveau national, valorisant dans ce cadre ce que recèle la wilaya de Sidi Bel-

Abbès comme legs matériel, à l'instar d'anciens ksours nécessitant un recensement et un classement pour leur préservation.

Il a également indiqué que la wilaya compte plus de 52 bibliothèques communales qui peuvent être mises à la disposition des élèves en leur établissant des cartes d'abonnement à titre gracieux en vue de renforcer la lecture chez la population scolaire des trois paliers et en les encadrant par des spécialistes tout en impliquant des associations locales.

Le ministre a inspecté, dans le cadre de sa visite, deux projets de réalisation d'une bibliothèque communale à Hassi Dahou et d'un siège de la direction de la culture.

Il a aussi visité la bibliothèque principale de lecture publique «Kebbat-Mohamed» au chef-lieu de wilaya et les salles de cinéma «Tessala» et «Amarna», ainsi que le musée agricole situé au siège du rectorat de l'université «Djillali Liabès».

A. S./APS

Tizi Ouzou

Huit salles de lecture prochainement ouvertes dans des villages

Plus de huit salles de lecture seront mises en service prochainement dans des villages par la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris dimanche de la directrice du secteur. Ces structures dont les travaux viennent d'être achevés dans les villages de Stita, Sahel, Djemaâ Saharidj, Abizar, Icherdiouen, Ouled Icher, Aït Maâlem et Agouni Yahia, seront mises en service juste après leur équipement en ouvrages et en matériel bureautique et informatique, a indiqué Nabila Goumeziane qui a précisé que ces établissements contribueront à la promotion de la lecture publique et à son rapprochement du citoyen qui est l'un des principaux axes du plan d'action de la direction locale de la culture.

Elle a annoncé, dans le même sillage, que trois autres projets portant réalisation de salles de lecture au niveau de Taourirt Adem, Aït Atelli et Azouza, ne tarderont pas à être

lancés, les études étant déjà finalisées.

M^{me} Goumeziane a déploré, cependant, le blocage de deux autres structures similaires par les oppositions de citoyens à Maâthkas et Redjaoua. Ces deux projets seront délocalisés vers d'autres villages dans le cas où le problème persisterait, a-t-elle prévenu.

Par ailleurs, une demande d'inscription d'une vingtaine de salles de lecture à travers la wilaya a été introduite auprès des ministères de la Culture et des Finances, a-t-elle déclaré.

La première responsable du secteur a expliqué que la demande a été transmise au titre de la loi de finances 2017 pour étude et inscription dans le cadre des nouveaux programmes de réalisation d'infrastructures culturelles qui seront alloués à la wilaya de Tizi Ouzou. «Nous avons commencé par les villages qui ont formulé une demande de réalisation d'une salle de lecture et ceux qui dis-

posent d'une assiette foncière libre pour accueillir le projet et nous avons transmis tous les procès-verbaux aux deux ministères de la Culture et des Finances», a-t-elle fait savoir.

Trois bibliothèques en voie de livraison

En sus des salles de lecture, la direction de la culture vient d'achever en réalisation et en équipement une bibliothèque de lecture publique au chef-lieu de la daïra de Tizirt dont la mise en service interviendra au moment opportun, a assuré M^{me} Goumeziane.

Deux autres établissements de même envergure sont actuellement en voie d'achèvement dans les communes d'Illilt et de Béni Douala qui auront désormais leurs propres bibliothèques dès l'acquisition et l'installation des équipements nécessaires à leur bon fonctionnement, a-t-elle ajouté.

Ces nouvelles structures

s'ajouteront à la nouvelle bibliothèque urbaine de la maison de la culture Mouloud-Mammeri et la bibliothèque principale de lecture publique inaugurée en mai dernier par le Premier ministre et qui compte un fonds documentaire de plus de 10 000 ouvrages et des espaces dédiés aux différentes catégories sociales, notamment les enfants, les personnes aux besoins spécifiques, les chercheurs et universitaires et les journalistes.

A ce programme jugé important, se greffent les actions d'équipement en ouvrages, mobilier bureautique et matériel informatique entre autres, des bibliothèques communales réalisées par la direction de l'administration, a-t-elle encore signalé.

Elle a précisé, à ce titre, que 45 bibliothèques sont concernées par cette opération dont 40 ont été complètement équipées et réceptionnées, et cinq le seront dans un avenir proche.

Racim C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Institut français d'Alger
22 septembre à 19h30 :
Une troupe de danse hip-hop dirigée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «Ce que le jour doit à la nuit».

Salle Ibn Khaldoun
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre :
Projection du long métrage «Comme des bêtes».

Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :
Projection de «SOS fantômes».

Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre :
Projection de «Suicide squad».

Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger
Jusqu'au 28 septembre :
Exposition de l'artiste peintre Mourad Foughali.

Musée national des antiquités, Alger
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition «Voyage à travers le zelij - Les carreaux de faïence».

Coup-franc direct

Serons-nous réellement prêts ?

Par Mahfoud M.

On croyait le débat clos, mais il revient à grandes enjambées avec les troubles qui ont éclaté au Gabon et font que ce dernier aura du mal à organiser la CAN qui aura lieu au mois de janvier de l'année prochaine. En effet, ce qui n'était que rumeur vient d'être confirmé par le ministre qui laisse entendre que l'Algérie pourrait se proposer de suppléer le Gabon pour organiser cette compétition continentale demandant des infrastructures aux normes internationales, et des moyens financiers importants. Serons-nous réellement prêts pour accueillir cette compétition ou, encore une fois, ce genre de déclaration est-il destiné à la «consommation locale» ? Il faut savoir qu'à Alger il n'y a même pas de stade digne de ce nom, puisque le temple olympique érigé dans les années soixante-dix est complètement dépassé et de multiples scandales lui sont liés à chaque fois que des travaux sont effectués sans pour autant que cela ne change quelque chose, surtout que la pelouse est fortement dégradée. La plupart des autres stades dans de nombreuses villes algériennes, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, ont changé de pelouse et utilisent du synthétique dorénavant. Les nouveaux stades de Douéra, Baraki, Tizi-Ouzou, Oran, sont à la traîne, alors que celui de Sétif n'a même pas vu les travaux démarrer. Comment pouvons-nous accueillir une CAN ?

M. M.

Championnat du Portugal Brahimi joue enfin

L'INTERNATIONAL algérien, Yacine Brahimi, a attendu la cinquième journée du championnat du Portugal pour faire sa première apparition cette saison avec son club le FC Porto revenu avec un nul (0-0) de son déplacement à Tondela dimanche soir. Brahimi a été aligné d'entrée avant qu'il ne cède sa place à un coéquipier à la 57^e minute, alors qu'il n'était même pas retenu dans la liste des 18 lors des quatre précédentes journées. Le milieu offensif algérien, dont le transfert vers Everton est tombé à l'eau lors du dernier jour du mercato estival le 31 août dernier, réintègre peu à peu les plans de son entraîneur Nuno Espirito. Mercredi dernier, il avait été incorporé dans les 20 dernières minutes du match à domicile contre les Danois du FC Copenhague (0-0), pour le compte de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Europe. Le FC Porto est troisième au classement du championnat avec 10 points, alors que Sporting Lisbonne a concédé sa première défaite de la saison sur le terrain de Rio Ave (3-1), mais reste premier avec 12 unités.

CAN-2017

Ould-Ali : «L'Algérie en mesure de suppléer le Gabon pour l'organisation de la CAN»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, Hadi Ould-Ali, a déclaré, dimanche à Alger, que l'Algérie est «en mesure de suppléer le Gabon pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations-2017 de football», en cas de retrait de la compétition au Gabon, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans ce pays.

«En cas de retrait officiel de la compétition par la CAF au Gabon, l'Algérie dispose d'enceintes en mesure d'accueillir de tels événements d'envergure, mais il faudrait au préalable étudier ce cas avec les responsables du gouvernement et les parties chargées de la gestion du football algérien», a déclaré le ministre, en marge de la tournée effectuée dimanche aux stades de Baraki et de Douéra (Alger).

Des affrontements ont éclaté à Libreville à l'issue des élections présidentielles au pays, faisant 3 morts et 105 blessés, d'où une éventualité de retrait de cette compétition continentale au Gabon prévue du 14 janvier au 5 février 2017. «Si nous obtenons le feu vert des hautes autorités du pays, pour l'organisation de cette grande compétition, nous entamerons l'étude des préparatifs liés à cette manifestation», a ajouté le ministre.

La CAF tiendra entre le 21 et 27 septembre au Caire (Egypte) ses réunions annuelles, à l'issue desquelles l'organisation de la CAN-2017 par le Gabon sera définitivement tranchée.

Le président de la commission communication du Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (COCAN), Pablo Moussodji Ngoma, avait dans une déclaration à Radio Algérie internationale, qualifié de «rumeur» les dernières informations faisant état d'un éventuel retrait de l'organisation du tournoi à son pays par la Confédération africaine de football (CAF) suite aux derniers événements politiques dans le pays. «Il ne s'agit que de rumeurs. Pour l'événementiel, nous sommes mobilisés à réussir l'organisation de cette compétition.

La CAF est la seule habilitée à retirer la CAN au Gabon», a-t-il souligné. Par ailleurs, le ministre de la Jeunesse et des Sports a indiqué qu'il effectuera prochainement une visite d'inspection au stade olympique du 5-Juillet (Alger) pour s'enquérir de l'état de sa pelouse qui a connu ces derniers temps une détérioration.

Coupe de la Confédération (1/2 finale-aller)
MO Béjaïa- FUS Rabat (0-0)

Les Crabes accrochés mais gardent espoir

■ Même s'il a raté une belle occasion de prendre une option pour la qualification en finale de la Coupe de la Confédération Africaine dès ce match aller disputé avant-hier soir au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, le MO Béjaïa garde quand même espoir de faire mieux au match retour et arracher le billet de la finale. Il faut dire que les Crabes ont eu de multiples occasions, sans pour autant parvenir à inquiéter l'arrière-garde marocaine du FUS.



Les Mobistes se compliquent la tâche

Par Mahfoud M.

La première action du match est à mettre à l'actif justement du FUS : Benjelloun, d'une reprise de tête, ne trouve pas le cadre (8'). Les Marocains, plus organisés et plus entreprenants en attaque durant le premier quart d'heure du match, ont donné des sueurs froides aux joueurs de l'entraîneur Sendjak et au public béjaoui, venu très nombreux à l'occasion de cette affiche. Certainement tétanisés par l'enjeu de cette première demi-finale, les coéquipiers de Faouzi Rahal ont eu du mal à entrer dans le match. Il a fallu attendre la 29^e minute de jeu pour assister à la première action des locaux.

NACER SENDJAK (entraîneur/MOB) : «Avant la rencontre, j'avais déclaré que ça allait être du 50/50, chose qui s'est produite ce soir.

Je suis déçu par le résultat. Je ne comprends pas la décision de l'arbitre de ne pas accorder le but marqué en fin de match. Il fallait marquer, chose que nous

L'Algéro-Tchadien Morgan Beterogal sert Touati, qui centre de son côté sur Rahal, dont le tir a été stoppé par le portier du FUS, Rabat El-Houasli. Le dernier quart d'heure de la première période a enregistré le réveil du MOB, mais sans réel danger sur la cage du gardien de but marocain. Au retour des vestiaires, le MOB a tenté dès le début de la seconde période d'inquiéter la défense du FUS Rabat, bien menée par le longiligne Mehdi Khalis. A la 73^e minute de jeu, le portier du MOB, Chamseddine Rahmani, a sauvé son équipe en s'interposant au tir de Benjelloun, qui s'est présenté seul devant la passivité de la défense béjaouie. Le coaching de Nacer Sendjak, avec l'entrée en cours de jeu de

Faouzi Yaya et Kamel Yesli, s'est avéré infructueux puisque les deux éléments, à vocation offensive, n'ont pas réussi à booster un secteur offensif en mal d'inspiration lors de cette rencontre. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, l'expulsion du défenseur central Adel Lakhdari est venue compliquer davantage de la mission des Crabes, qui ont dû terminer la rencontre en infériorité numérique, ce qui ne les a pas empêchés de préserver le match nul, en attendant la décisive manche de Rabat prévue dimanche prochain. Dans l'autre demi-finale, les Tunisiens de l'ES Sahel ont été tenus en échec samedi à domicile par les Congolais du TP Mazembe (1-1).

M. M.

Déclarations :

n'avons pas réussi à faire à Béjaïa, inchallah on va pouvoir le faire à Rabat. La formation du FUS a démontré qu'elle n'était pas championne du Maroc pour rien.

La qualification pour la finale se joue en deux manches. Je pense que le match retour sera différent, nous avons les moyens

de piéger les Marocains chez eux.

Mes joueurs sont capables de relever le défi. Je regrette l'expulsion de Lakhdari, ça a pesé sur la fin de la rencontre».

WALID REGRAGUI (entraîneur/FUS Rabat) : «Nous partons avec des regrets, mais au vu des cinq dernières minutes de la rencontre, on est contents de décrocher le match nul.

Ce score laisse le MOB en vie en prévision de la seconde manche. Nous sommes conscients que si les Béjaouis parviennent à ouvrir la marque chez nous, ça nous poserait des problèmes et nous serons obligés dès lors d'inscrire deux buts pour passer. Nous sommes confiants, d'autant que nous allons jouer devant notre public et nos statistiques à domicile plaident en notre faveur. J'espère que nous avons laissé une belle image chez le public algérien».

Championnat de Croatie

Soudani 2^e au classement des buteurs

L'INTERNATIONAL algérien Hilal Soudani a inscrit son cinquième but en championnat de Croatie de football mais son équipe Dinamo Zagreb a essuyé une lourde défaite sur le terrain du leader Rejeka (5-2), dimanche soir dans le cadre de la 9^e journée. Soudani, qui respire la forme en ce début d'exercice, s'est hissé à la deuxième place au classement des buteurs, devancé de deux réalisations par Bezjak, joueur de Rijeka. L'attaquant de 29 ans est à son 9^e but, toutes compétitions confondues, depuis juillet dernier. Outre ses cinq réalisations en championnat local, il compte deux buts en Ligue des champions d'Europe et deux autres en sélection algérienne. En revanche, Dinamo, le champion de Croatie en titre, marque le pas. Le club de la capitale concède sa deuxième défaite en championnat et recule à la 3^e place avec 19 points, tandis que le premier Rejeka, en compte 23.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Blida

Quatre morts et 3 blessés dans deux accidents de la route



QUATRE PERSONNES sont décédées et trois autres ont été blessées dans deux accidents distincts de la circulation survenus dans la nuit de dimanche à lundi, sur le réseau routier de Blida, a-t-on appris auprès des services de la

Protection civile de la wilaya. Selon le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, Yacine Chaâbane, le premier accident est survenu aux environs de 22 h dimanche, sur l'axe de la RN42 reliant Chiffa et Mouzaïa, lorsqu'un véhicule touristique a dérapé et est allé percuter un arbre en bord de route, causant la mort de trois personnes dont deux sur place et la troisième à l'hôpital, au moment où une quatrième victime a été atteinte de nombreuses blessures.

Les dépouilles des victimes, âgées entre 23 et 30 ans, ont été transférées vers la morgue du CHU Franz-Fanon, également lieu d'accueil de la victime blessée.

Le deuxième accident est survenu aux environs de 6h30 mn de la matinée de lundi, au lieudit pont de Sidi Brahim de l'axe de la RN 1, reliant Chiffa et Médéa, où une collision entre deux véhicules touristiques a causé la mort d'un jeune de 22 ans, qui a rendu l'âme au CHU Franz-Fanon, au moment où deux autres personnes ont été atteintes de blessures légères.

F. T.

Bounouh (Boghni)

Saisie de munitions de guerre sur des trafiquants de drogue

LE DÉMANTÈLEMENT d'une association de malfaiteurs par les éléments de la Brigade de Recherche et Investigation (BRI) relevant de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a permis la saisie des munitions pour armes de guerre de 1^{re} catégorie, des effets vestimentaires militaires, sept armes blanches (sabres et couteaux), et des aérosols lacrymogène, a annoncé hier, la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué. L'affaire a démarré d'un précieux renseignement recueilli sur le terrain, faisant état d'un trafic de stupéfiants dans la région de Bounouh (Boghni) (35 km au sud de Tizi Ouzou). Les éléments de la BRI ont alors réussi à identifier et arrêter trois individus dont deux frères, âgés

respectivement de 35 ans, 29 ans, et 27 ans, tous demeurant à Bounouh. En plus de la saisie de plus de 75 grammes de kif traité sur l'un des trois malfaiteurs, à l'issue des perquisitions effectuées dans le cadre de cette enquête ont permis la saisie d'une seconde quantité de 397 grammes de kif traité en plus des autres objets précités. Présentés la semaine écoulée devant le parquet de Draâ El-Mizan, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs, détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, détention de munitions de guerre sans autorisation des autorités habilitées, et d'effets vestimentaires militaires, et détention d'armes blanches. **Hamid M.**

Sud-ouest/Depuis janvier

Plus de 1,24 tonne de kif et 11 448 psychotropes saisis par les douaniers

UN TOTAL de plus de 1,24 tonne de kif traité et 11 448 comprimés de psychotropes ont été saisis par les brigades mobiles des douanes depuis le début de 2016, à travers les wilayas du sud-ouest du pays, a-t-on appris lundi de la direction régionale de cette institution à Béchar. Ces saisies, opérées à travers les wilayas de Béchar, Adrar, Tindouf, Naâma et El-Bayadh dans le cadre de la lutte contre les réseaux de trafiquants de drogue et de contrebande, représentent une valeur marchande de plus de 128 millions DA, a-t-on précisé.

R. N.

TENSIONS ENTRE L'IRAN ET L'ARABIE SAOUDITE



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Arezki Azouz nouveau directeur de la radio locale

■ Le nouveau directeur de radio Tizi Ouzou est un ancien de la Chaîne II de la Radio nationale connu pour sa maîtrise de l'art d'animer de nombreuses émissions radiophoniques, notamment celles diffusées en direct et avec l'antenne ouverte aux auditeurs. Sa touche à la grille de la radio locale de Tizi Ouzou était marquante.

Par Hamid Messir

Depuis hier la radio locale de Tizi Ouzou a un nouveau directeur, avons-nous appris de sources proches de la direction générale de la Radio algérienne. Il s'agit de Azouz Arezki exerçant au sein de la même station depuis son ouverture. Il succède à Hamid Larfi appelé à d'autres fonctions. Le nouveau directeur

de radio Tizi Ouzou est un ancien de la Chaîne II de la Radio nationale connu pour sa maîtrise de l'art d'animer de nombreuses émissions radiophoniques, notamment celles diffusées en direct et avec l'antenne ouverte aux auditeurs. Sa touche à la grille de la radio locale de Tizi Ouzou était marquante. La désignation de ce cadre de la Radio nationale à la tête de radio Tizi Ouzou apporte-

ra certainement du sang neuf et permettra à la chaîne de poursuivre sa conquête dans le terrain médiatique de la région entamée par l'ancien directeur Hamid Larfi. Ce dernier a réussi le pari de la diffusion en h24 des programmes de la radio locale depuis quelques mois avec la même équipe en effectif réduit mais pleine d'énergie pour relever ce défi.

H. M.

Tizi Ouzou, Boumerdès, Aïn Defla et Batna

Destruction de 4 casemates et 4 bombes artisanales

Quatre casemates et quatre bombes de confection artisanale ont été détruites dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire à Tizi Ouzou, Boumerdès, Aïn Defla et Batna, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 18 septembre 2016, quatre casemates et quatre bombes de confection artisanale, suite à des opérations de fouille et de ratissage à Tizi

Ouzou, Boumerdès, Aïn Defla et Batna», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, cinq narcotrafiquants à Béchar, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a intercepté sept contrebandiers à Tamanrasset et saisi un véhicule tout-terrain et sept détecteurs de métaux», ajoute le communiqué du MDN.

A Tlemcen, Mostaganem et El

Bayadh, «des éléments des gardes-frontières et de la Gendarmerie nationale ont arrêté des contrebandiers et saisi 960 litres de carburant, 2 180 unités de différents boissons ainsi que deux véhicules utilitaires».

«D'autre part, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté 39 immigrants clandestins à In Amenas, wilaya d'Illizi, Tlemcen et Relizane», selon la même source.

May Gh.